

Le magazine des locataires de Nanterre Coop' Habitat



**DURANT L'ÉTÉ,
LES CHANTIERS
SE POURSUIVENT !**

6-8

À VOTRE SERVICE

L'ÉTÉ À NANTERRE 10-11

À VOTRE SERVICE

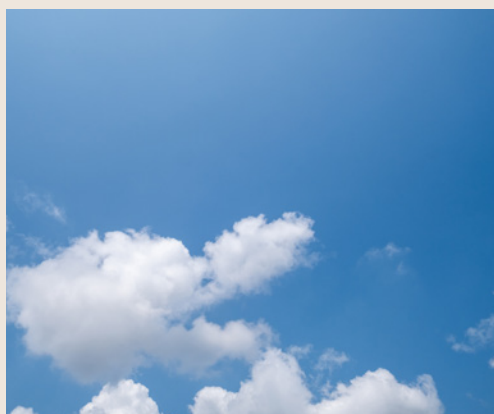
UNE EXPO À DÉCOUVRIR 12-13

EN VUE

PASSEZ UN BEL ÉTÉ !

Pour celles et ceux qui le souhaitent, les occasions de se divertir cet été ne manquent pas. Vous trouverez un aperçu des rendez-vous qui vous sont proposés dans ce Cité Mag. Nul doute que chacun·e trouvera dans ce programme de quoi profiter de la saison estivale à Nanterre !

Profitez de ces moments de partage !



8



6



11

EDITO

3

ACTUALITÉS

Charges à l'équilibre 4-5

Les chantiers, même en été 6-8

La Gestion locative se délocalise 9

L'ÉTÉ À NANTERRE

Profitons du plein air 10-11

À VOTRE SERVICE

« Banlieues chéries », expo à découvrir 12-13

VRAC, alimentation saine et abordable 14

EXPRESSIONS LIBRES

15

Retrouvez nous sur





Passez de bonnes vacances

En cette période estivale, nous subissons de plein fouet le changement climatique et ses effets désastreux. Période caniculaire, fortes pluies, ces aléas météorologiques ne vont que se renforcer ces prochaines années. Aussi, l'état de notre patrimoine est primordial pour vous permettre de vivre au mieux ces troubles environnementaux.

Un patrimoine rénové pour affronter l'été

C'est bien le sens des grandes réhabilitations qui sont opérées sur de nombreuses résidences de notre Coop'. Isolation des façades et toitures, remplacement des menuiseries extérieures... Ces interventions sont primordiales pour vous garantir un confort maximal dans vos logements durant ces périodes de forte chaleur, comme de grand froid pour les saisons prochaines.

Fort heureusement, à Nanterre, c'est tout le territoire qui est engagé depuis de nombreuses années dans la transition écologique de la ville. Par cette considération majeure, nous pouvons être fiers d'avoir un parc social de qualité, et de ne pas

compter de résidences classées G, l'équivalent des passoires thermiques.

C'est fort de ce souci permanent que nous réhabilitons progressivement la totalité de nos bâtiments. C'est par cette préoccupation que nous renforçons la place de la nature dans nos espaces extérieurs afin de créer des îlots de fraîcheur.

Des consommations énergétiques maîtrisées

C'est dans cet esprit que nous avons déployé depuis longtemps des méthodes innovantes pour alimenter en énergie propre nos résidences et logements. Par ce recours aux énergies renouvelables, c'est une baisse des consommations énergétiques qui sera au rendez-vous, et qui, nous l'espérons, se retrouvera aussi dans le montant de vos charges.

Car la flambée des tarifs énergétiques vient forcément contrecarrer ce souhait de diminuer vos charges. Et, si nous avons anticipé au mieux ces envolées tarifaires pour alléger la dure période des régularisations de charges, le contexte géopolitique et la continuité des

augmentations des taxes étatiques sur l'énergie laissent planer des doutes pour demain.

L'austérité pour la rentrée ?

Ce demain, les dernières annonces gouvernementales l'assombrissent malheureusement encore. La recherche permanente d'économie laisse présager une austérité financière encore plus forte, et nous savons que le logement HLM reste l'oublié permanent des choix nationaux.

Par nos actions quotidiennes, par nos revendications, par l'innovation de nos territoires, nous témoignerons que d'autres choix sont possibles et que d'autres orientations sont indispensables pour un avenir apaisé et au service de tou-ttes.

Je vous souhaite à tou-ttes de profiter au mieux de cet été, à Nanterre ou ailleurs.

Hassan HMANI

CHARGES : DES PROVISIONS AJUSTÉES POUR DES RÉGULARISATIONS ÉQUILIBRÉES

Un travail conséquent a été conduit ces dernières années pour budgéter des provisions de charges au plus près de vos consommations réelles.



La question des charges entraîne souvent des interrogations quant aux calculs effectués et aux sommes réclamées. Pourquoi s'acquitter de provisions plus importantes que les années précédentes ? Pourquoi la dernière régularisation de charges est cette année créditrice contrairement aux années précédentes ? Quelles sont les prestations précisément intégrées dans ces appels de provisions ? Retrouvez les explications recueillies, pour vous permettre de comprendre au mieux les effets de la crise énergétique et la refonte complète conduite pour mieux facturer ces charges générales.

Pourquoi y a-t-il des provisions de charges et des périodes de régularisations ?

Comme chacun·e le sait, de nombreuses prestations et services sont en place au sein des résidences de la Coop', qui sont ensuite refacturées aux locataires au titre des charges locatives.

Aussi, par charges locatives, il faut comprendre, d'une part, toutes les dépenses de fluides, comme le gaz pour le chauffage, l'électricité et l'eau des parties communes ; d'autre part, tout ce

qui relève de l'entretien ménager et des équipements de la résidence, comme les ascenseurs, le ménage dans les parties communes, la gestion des ordures ménagères, des espaces extérieurs, les opérations de désinsectisation... Depuis 2024, vous pouvez d'ailleurs retrouver affichée dans vos résidences une version détaillée de l'ensemble des prestations qui vous sont facturées, pour vous permettre de mieux comprendre les choses.

“ **Sur l'année 2024, le pourcentage de résidences à l'équilibre a augmenté de 65 à 77 %** ”

Ainsi, les provisions de charges vous sont facturées chaque mois dans vos quittances pour prévoir les coûts relatifs à ces interventions. Une fois l'année écoulée, après avoir récupéré les montants précis des prestations réalisées sur vos résidences (gaz, électricité, eau), la régularisation de charges est effectuée, basée sur ces dépenses réelles, vous réclamant, ou vous rendant, le reste à charge (ou le trop-perçu).

Jusqu'à présent, ces appels de charges se basaient sur des consommations anciennes. Désormais, le service Charges se base sur les consommations de l'année écoulée pour calculer les provisions demandées chaque mois au plus près de la réalité. Par ce travail, nous constatons que les régularisations sont de plus en plus équilibrées.

Depuis 2021 et la crise énergétique, pourquoi les provisions de charges ont-elles été augmentées ?

Tout le travail conduit pour faire correspondre au mieux les provisions de charges avec les réelles consommations s'est mené dans une période bien singulière, dont tout le monde a eu connaissance.

■
Électricité
+ 219 %
entre 2022 et 2023
■

Le contexte géopolitique de ces dernières années a eu une incidence conséquente sur les prix de l'énergie. Bien sûr, c'est le gaz qui a été concerné dès 2021 avec la guerre entre l'Ukraine et la Russie, mais aussi les coûts de l'électricité. Certains marchés ont aussi connu des augmentations importantes avec les effets de la pandémie mondiale. À la Coop', en concertation avec les représentant·es des locataires, nous avons fait le choix, responsable, de réévaluer au plus tôt les provisions de charges, afin d'éviter un déséquilibre trop fort, et du coup très onéreux pour les locataires, au moment des régularisations de charges.



Évolution des tarifs entre 2023 et 2024

Contrat entretien robinetterie

+5 %

Contrat entretien chauffe-eau

+4 %

Contrat entretien espaces verts

+4 %



Ainsi, dès décembre 2021, ce sont 30% supplémentaires qui ont été décidés pour les provisions de charges relatives au chauffage, mis en œuvre en mars 2022, le tarif du gaz ayant à cette époque été multiplié par 4, sans que le logement social soit intégré au bouclier tarifaire décidé par le Gouvernement. Ces tarifs n'ayant pas diminué, c'est une nouvelle réévaluation de 15% pour les provisions de charges de chauffage qui a eu lieu en mars 2023. Et, en 2024, c'est sur la partie électricité pour certaines résidences que nous avons dû augmenter les provisions. Des choix qui s'expliquent par des tarifs toujours très hauts malgré la fin de la crise énergétique, qui ont conduit à cibler les résidences qui



étaient en grand déséquilibre au moment des régularisations. Et, en plus de ces tarifs de l'énergie en hausse continue, l'Etat n'a pas freiné ses augmentations de taxes, ni les prestataires leurs tarifs, à l'image de l'eau...

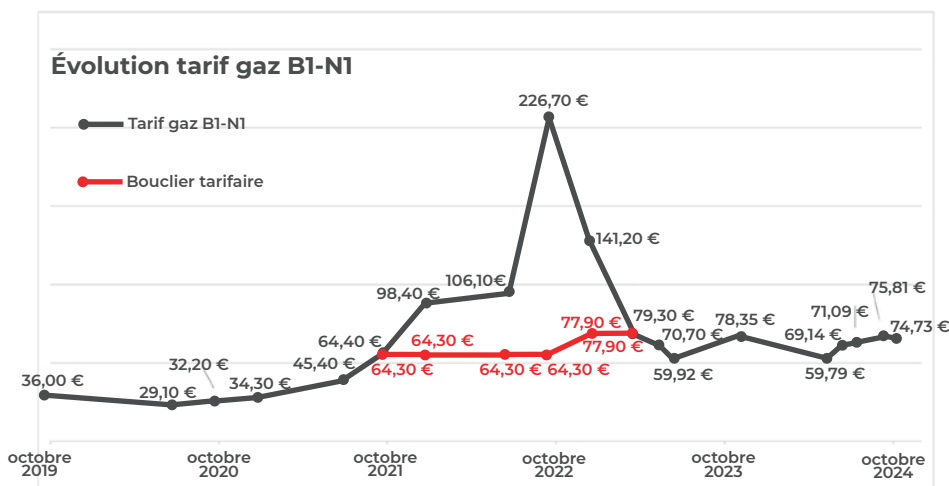
Quels sont les effets de ces réévaluations de provisions au moment des régularisations ?

Nous avons bien conscience de l'impact pour les locataires de ces augmentations. C'est un effort non-négligeable de voir sa facture augmenter de plusieurs dizaines d'euros chaque mois sur les charges. Mais grâce à cette manière de faire, l'objectif d'équilibrer autant que possible les provisions avec les consommations réelles est bien rempli avec les résultats constatés à l'occasion des dernières régularisations de charges générales.

Sur l'année 2024, le pourcentage de résidences à l'équilibre a augmenté, et le nombre de résidences créditrices (dont les locataires ont réglé des provisions supérieures aux consommations réelles) est passé de 65 % à 77 %.

Un travail qui porte ses fruits, avec le constat que les locataires auront moins à pâtir de périodes de régularisations lourdes financièrement. Malheureusement, le contexte international ne s'améliore pas et des incertitudes planent encore pour l'avenir...

Des anticipations nécessaires pour pallier les augmentations subies et être au plus près de vos réalités.



Source: Publication Commission Régulation Énergie (CRE)
 Tarif hors taxes et hors TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel)

MÊME DURANT L'ÉTÉ, LES CHANTIERS SE POURSUIVENT !

Grandes opérations, petits travaux, résidences en construction, projet sur la ville... Cet été, pas de pause pour les opérations engagées sur de nombreuses Coop'résidences.

La modernisation et l'entretien de notre patrimoine donnent lieu à de multiples interventions, sur les résidences, dans les logements, au sein des espaces extérieurs. Avec l'amélioration de votre confort comme leitmotiv continu de toutes nos opérations.

DES OPÉRATIONS D'AMPLEUR SUR PLUSIEURS RÉSIDENCES HISTORIQUES

« Ça y est, les échafaudages sont posés », nous confie avec soulagement Thomas COSTA, responsable de programme dans la direction Construction et Patrimoine. À Joliot-Curie III, des aléas rencontrés par l'entreprise opérante ont retardé ces installations, qui prennent forme depuis ces dernières semaines. « Tous les travaux de l'ombre ont déjà pu être bien engagés, relate T. COSTA. Après la mutualisation des chaufferies pour maximiser les performances énergétiques de la résidence, nous allons maintenant débiter toutes les interventions plus visibles pour les locataires ». Aussi, dans le courant de l'été, les premières poses des nouvelles fenêtres vont se faire au 91, avenue Joliot-Curie. Après les visites préalables dans les logements, suivront les remplacements de robinetterie et de VMC, ainsi que les vérifications électriques dans les logements pour s'assurer de la bonne conformité de toutes les installations. Une animation en pied d'immeuble aura lieu durant l'été pour expliquer, encore, les travaux à venir. « Si nous avons pris du temps au démarrage, la réhabilitation est sur les bons rails, se réjouit T. COSTA. Amélioration thermique et esthétique, meilleure accessibilité aux bâtiments, confort énergétique dans les logements... La satisfaction devrait être au rendez-vous. Attention, j'invite tou·tes les locataires à bien prévoir les visites



Nouveaux terrassements à Zilina

avec les entreprises qui doivent intervenir dans leurs logements, afin que les travaux puissent avancer au rythme prévu ».

« Tous les imprévus sont désormais derrière nous, nous entrons enfin dans la phase opérationnelle et visible, qui s'accélère cet été »

s'enthousiasme Sandrine DESIRE, responsable de programme, en charge de la **réhabilitation thermique et esthétique des tours Aillaud**. Engagée il y a plus de 5 ans maintenant, cette opération majeure progresse bien ces dernières semaines, avec des interventions importantes à venir durant l'été. « L'innovation



Chaudière optimisée à Joliot III

technique que nous menons, en réhabilitant une tour habitée, avec des processus de poses très singuliers, nécessitait forcément de prendre du temps pour conduire toutes les études préalables, obtenir les autorisations et validations des instances réglementaires », rappelle S. DESIRE. Aussi, fin juillet, 3 premières colonnes de façades seront apposées pour terminer un premier pétale de notre tour pilote. Après l'installation du système de production d'eau chaude sanitaire et le raccordement dans les logements, finalisés en septembre 2023, les travaux dans les halls et parties communes, qui se



Façades en travaux à Joliot III

termineront à la fin de l'année 2025, c'est l'isolation thermique extérieure qui prend forme ces prochaines semaines. « C'est une fierté de voir le chantier progresser, se concrétiser, affirme S. DESIRE. L'été prochain, cette tour devrait être finalisée, et nous pourrions ensuite passer aux suivantes. Forts de cette première expérience, nous avons déjà engagé les études pour le reste des tours Aillaud, en prenant bien en compte les spécificités de chacune pour penser les espaces collectifs dans chaque bâtiment ».

Au Chemin-de-l'Île, deux résidences anciennes sont concernées par des grandes opérations. « **À Paul Morin**, les travaux vont démarrer à la rentrée pour donner une architecture contemporaine au bâtiment, améliorer le confort global, de la résidence et des logements », nous confie Meriem ACHOUR, responsable de programme. Isolation de la façade, remplacement des menuiseries extérieures, modernisation des parties communes, installation d'un système d'énergie renouvelable en toiture, modernisation électrique, les 18 mois de travaux vont pouvoir démarrer début 2026, les entreprises opérantes étant en

cours de sélection. « C'est un beau projet sur une résidence construite en 1956, qui va permettre un confort global pour les résident-es », relate M. ACHOUR. **À Zilina**, c'est l'amélioration du cadre de vie des locataires qui est en vue avec la résidentialisation actuellement menée. « Nous avons lancé les premiers travaux extérieurs en avril 2025, se remémore M. ACHOUR. Aujourd'hui, les terrassements sont réalisés sur une grande partie de la résidence. Cet été, des nouveaux sols végétalisés seront installés, une première aire de jeux devrait être finalisée ». Nouvelles voies piétonnes, locaux pour les ordures ménagères dans chaque tour, contrôle d'accès pour tous les immeubles, stationnements sécurisés... Toute une série d'interventions est prévue et progresse ces dernières semaines. « Nous sommes sur tous les fronts en même temps pour aboutir en octobre 2026, explique M. ACHOUR. Le cadre de vie extérieur de la résidence est au cœur de nos interventions, avec de nouveaux cheminements plus simples, des espaces de jeux diversifiés et installés dans des endroits adaptés, une résidence plus sécurisée et verte, avec 198 nouveaux arbres qui seront plantés ».

**PENDANT LES TRAVAUX,
LA COOP' CONTINUELLEMENT
À VOTRE ÉCOUTE**

Pour l'ensemble des chantiers que nous menons, des interlocuteurs sont dédiés et fléchés pour répondre à vos questions.

Concernant les opérations d'entretien, en plus des affichages vous informant des travaux en cours, vos gardien·nes sont disponibles et joignables en cas de besoin.

Pour les grandes réhabilitations conduites, des livrets d'information sont distribués aux locataires concerné·es, les renseignant sur les interventions à venir et sur les différents contacts possibles (cahiers de doléances dans les loges, contacts directs avec les entreprises intervenantes...). Et ce sont aussi des dispositifs spécifiques, prévus dans nos marchés, pour que les sociétés réalisant les travaux déploient des moyens de contacts permanents, à l'image de l'agente dédiée sur le chantier Joliot-Curie III. « Mon



Au contact des locataires

objectif est d'être en lien continue avec les locataires, d'être à leur écoute, de répondre à leurs questions, directement ou par l'intermédiaire de ma responsable, d'enregistrer leurs réclamations et de faire le lien avec l'entreprise qui intervient, nous renseigne Agnès DELECOLLE, assistante Relations locataires de l'entreprise en charge de la réhabilitation de la résidence. L'aspect relationnel et humain est primordial dans ce travail. Et j'ai la chance que les locataires soient très agréables et les rapports très bons », comme en témoigne la livraison, durant l'échange, d'une viennoiserie déposée dans son bureau par une résidente du 91, avenue Joliot-Curie.

**DE NOUVEAUX LOGEMENTS
EN CONSTRUCTION**

Si l'entretien du patrimoine mobilise fortement les services de la Coop', la direction Construction et Patrimoine planche aussi pour faire sortir de terre de nouvelles résidences.

Après les résidences « Gisèle Halimi » et « Monique Hervo », deux prochaines livraisons sont prévues, aux dénominations emplies de sens : à la fin de l'année 2025, la résidence « Louafi Boughéra », qui disposera de 23 logements pour la Coop', et celle « Joséphine Baker » au début 2026, avec 46 logements pour la Coop'.



Livraison de la résidence Monique Hervo

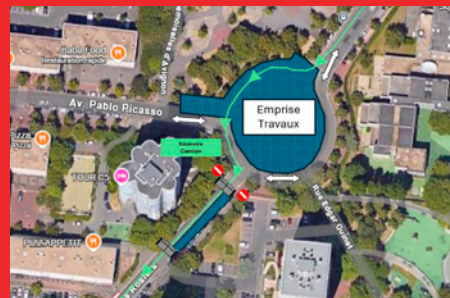
CET ÉTÉ, C'EST AUSSI...

Si de grandes rénovations sont conduites, des petits travaux d'entretien courant sont également prévus durant la période estivale dans différentes résidences.

- remplacement des radiateurs pour la résidence Les Amandiers ;
- réfection de l'escalier de la résidence Jean Moulin ;
- installation d'une rampe d'accès dans la résidence Félix Faure.



Résidence Félix Faure



**LE GRAND PARIS
ARRIVE AU PARC**

Enfin, un métro reliant les banlieues est déployé. Et forcément, Nanterre est prévu dans le tracé de la ligne 15, avec deux gares sur notre territoire. Une réunion d'information s'est tenue le 8 juillet dernier, à destination des locataires de notre Coop', pour détailler les différents travaux à venir pour faire sortir de terre la gare qui sera installée à la limite de La Défense. Ainsi, en plus des gares, des installations techniques, dites "ouvrage de service", prévoyant les fonctionnalités de secours et de ventilation, jalonnent le tracé du métro, avec une intervention sur l'avenue Pablo Picasso.

Cette réunion était aussi l'occasion pour la Société des Grands Projets, en charge de l'accompagnement des travaux, de donner tous les moyens de contacts et d'informations pour les riverains.

Aussi, une interlocutrice est à votre disposition pour toute question, interrogation ou signalement divers.

Margaux TIGHREMT

du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

☎ 06 46 90 78 35

🖱 www.grandparisexpress.fr



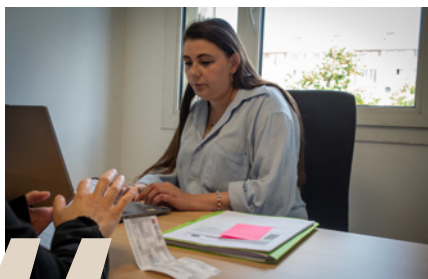
©DR

LA GESTION LOCATIVE AU CŒUR DU PETIT-NANTERRE

La volonté de la Coop' d'être au plus près de ses locataires et de leurs besoins quotidiens se concrétise au Petit-Nanterre pour une meilleure qualité de service.

Depuis un peu plus de deux ans, la Coop' a entrepris la réorganisation de l'ensemble de sa direction de la Gestion locative, avec la mise en place d'un nouveau pôle « Relation locataires et Accompagnement social » qui s'est organisé autour de nouvelles missions pour mieux suivre le locataire tout au long de la vie du bail, depuis la signature du contrat de location jusqu'à la sortie du logement. Mais, pour aller plus loin dans l'amélioration du suivi locatif, une nouvelle étape vient d'être franchie pour nos gestionnaires Relation locataires qui ont intégré l'antenne du Petit-Nanterre le 30 juin.

Implantées au cœur des résidences et du patrimoine de Nanterre Coop' Habitat, nos gestionnaires sont aujourd'hui sur place pour une meilleure proximité avec les résident-es. Une nouvelle configuration qui répond à une importante demande exprimée par les locataires qui peuvent désormais être reçus tous les



Un vrai plus pour les locataires et également une nouvelle façon de travailler pour nos gestionnaires.

matins sans rendez-vous au sein de leur antenne.

Un vrai plus pour les locataires et également une nouvelle façon de travailler pour nos gestionnaires, qui présente de nombreux atouts.

Grâce à la proximité géographique des résidences, les gestionnaires peuvent visiter facilement et régulièrement le patrimoine de la

Coop', ce qui facilite la connaissance des logements et le suivi des dossiers. La communication avec les collègues de Proximité (responsables techniques, responsables de secteur et gardiens) est plus fluide, ce qui permet une bonne dynamique de travail collectif. Les signatures des baux pourront se faire plus rapidement. Et, grâce à la possibilité de travailler en étroite collaboration avec une conseillère en économie sociale et familiale de la Coop', sur place également, un maximum de plans d'apurements pourra être mis en place plus facilement et efficacement. C'est ainsi une réelle synergie de travail qui permet de dynamiser cette Gestion locative décentralisée.

Les premiers retours sont très positifs. Cette première délocalisation donnera l'impulsion aux prochaines à venir, la suivante étant celle du Mont Valérien qui devrait se concrétiser au 1^{er} semestre 2026.

Une proximité pour un suivi renforcé.

ATTENTION LES ENQUÊTES SLS ET OPS REVIENNENT EN AVANCE !

Comme chaque année, les enquêtes SLS et OPS sont de retour, mais cette année vous les trouverez dans vos boîtes aux lettres fin août. Pensez à les retourner au plus tard pour fin septembre.

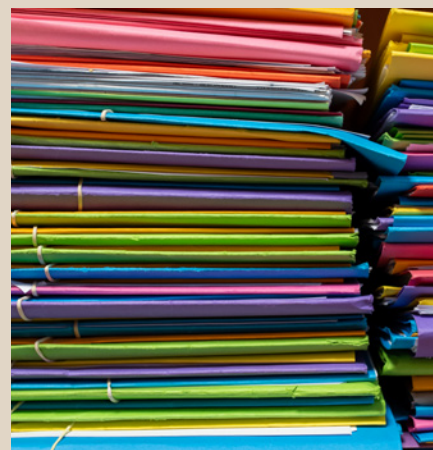
Comme le prévoit la loi, les enquêtes SLS (Supplément de Loyer Solidarité) et OPS (Occupation du Parc Social), qui sont obligatoires pour les bailleurs sociaux, le sont également pour les locataires, qui s'exposent à des pénalités financières en l'absence de réponse ou pour dossier incomplet. L'enquête OPS examine l'occupation des logements sociaux et recense le nombre d'occupants par logement.

L'enquête SLS vérifie les ressources des résident-es, sachant qu'après renseignements, un surloyer peut être réclamé aux locataires si leurs

ressources excèdent de 20 % les plafonds de ressources exigés pour l'attribution d'un logement social.

Attention, les envois postaux doivent être transmis à l'adresse indiquée sur l'enveloppe T, et non au siège de Nanterre Coop' Habitat. Enfin, veillez à bien retourner votre avis d'imposition 2025 et non votre ASDIR (Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le numéro vert gratuit indiqué dans l'enveloppe.



À NANTERRE : PROFITONS ENSEMBLE DES JOIES DE L'ÉTÉ ET DU PLEIN AIR

Tout l'été, les quartiers de Nanterre s'animent avec de nombreuses activités culturelles, animations sportives, lieux de détente, Terrasses d'été, soirées festives, sans oublier la traditionnelle plage au stade Gabriel-Péri...

Place aux Terrasses d'été !

Comme chaque été, la Ville de Nanterre organise ses « Terrasses d'été », qui se sont imposées depuis plusieurs années comme des rendez-vous annuels festifs et fédérateurs, destinés aux habitant.e.s des différents quartiers de Nanterre.

Cette année, 11 terrasses ont été prévues du 11 juillet au 29 août, soit, tout près de chez vous, une par quartier : Université, République, Chemin-de-l'île, Plateau/Mont-Valérien, Boule/Champs-Pierreux, Parc Nord, Parc Sud, Vieux-Pont, Les Groupes, Petit-Nanterre, ainsi qu'une terrasse de clôture Place de la Boule.

Lors de la terrasse d'été du Chemin-de-l'île du vendredi 25 juillet, un chantier éducatif financé par Nanterre Coop' Habitat, mené avec le club de prévention « Les 4 Chemins », proposait un atelier de réparation vélos, gratuit, animé par deux jeunes et un encadrant technique.

Chacune des animations et ateliers des Terrasses d'été se déroulent entre 17h et 21h, avec un temps fort de clôture entre 20h et 21h, tel qu'un spectacle et/ou un concert avec un barbecue sur chaque terrasse. Au-delà de l'aspect divertissement, les Terrasses s'inscrivent dans une démarche aux objectifs multiples :

- dynamiser les différents quartiers de la Ville en offrant des animations de proximité à destination des habitant.e.s, en particulier de celles et ceux qui ne partent pas en vacances ;
- créer des temps forts propices à la cohésion sociale et au vivre-ensemble, notamment dans les quartiers ou secteurs dits prioritaires.

Cette année, l'accent est mis sur la santé et le bien-être avec au programme : « vélo smoothie », prévention santé, ateliers de yoga et création de produits naturels...

Les rendez-vous du mois d'août à noter dans vos agendas !



Vendredi 1^{er} août

À partir de 19h – Salle Langevin – rue Lamartine (Vieux-Pont)
Soirée karaoké et repas partagé, organisés par le centre social et culturel Hissez-Haut.

Mercredi 27 août

De 17h à 22h – Esplanade Charles-de-Gaulle (Parc Nord)
Terrasse d'été avec de nombreuses activités, notamment un atelier d'expression avec les médiathèques et le Labo des histoires.
Soirée jamaïcaine avec food truck, animée par DJ Papi.

Vendredi 29 août

De 15h à 21h30 – Parc de la Boule (19, rue Gambetta)
Terrasse de clôture avec une grande fête de fin d'été pour tous : grands jeux, atelier basket, cirque, ateliers d'expression avec les médiathèques et le Labo des histoires, lecture... Spécialités jamaïcaines et buvette de l'Association des commerçants du centre-ville de Nanterre. Final en musique avec DJ Lilpop.
- Créer des temps forts propices à la cohésion sociale et au vivre-ensemble, notamment dans les quartiers ou secteurs dits prioritaires.
Cette année, l'accent est mis sur la santé et le bien-être avec au programme : « vélo smoothie », prévention santé, ateliers de yoga et création de produits naturels...



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DE L'ÉTÉ SUR LE SITE DE LA VILLE

WWW.NANTERRE.FR



« L'ÉTÉ, ÇA CONTE » : ENCHANTEMENT AU VERGER DES GLYCINES

Jeudi 17 juillet, les habitant.es du Petit-Nanterre étaient convié.es à la ballade et sieste contée et musicale, dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été ».



Favoriser l'accès à la culture, créer du lien social et intergénérationnel, valoriser le patrimoine naturel et urbain... Autant d'objectifs poursuivis à travers le projet de balades littéraires et musicales « *L'été, ça conte dans nos quartiers* », qui investit les parcs et espaces verts de Nanterre durant la période estivale.

Partant du constat que certaines familles sont coupées des accès aux loisirs durant l'été, les porteurs du projet ambitionnent de recréer du lien social, de valoriser l'écoute et l'imaginaire à travers la culture orale, le conte et les récits, en allant au plus près des habitant.es, dans les espaces publics verdoyants de Nanterre.

Balades contées ou siestes narratives et musicales, ces séances, gratuites et ouvertes à tou.tes, sont proposées par deux artistes

professionnel.les durant ces vacances d'été, réuni.es au sein de l'association « Quelle histoire ».

Il était naturel et évident pour Nanterre Coop' Habitat de s'engager dans ce beau projet, en ouvrant son verger des Glycines pour proposer une bulle d'imaginaire aux habitant.es du Petit-Nanterre. « *Un moment partagé entre proches et avec ses voisin.es, un temps de reconnexion à soi, aux autres, à la nature, une occasion de s'enrichir culturellement* » indique l'association.

Durant tout l'été, 16 sessions sont organisées, dans divers quartiers de Nanterre.

Retrouvez tous les rendez-vous du projet « *L'été, ça conte dans nos quartiers* » sur www.quelle-histoire.org



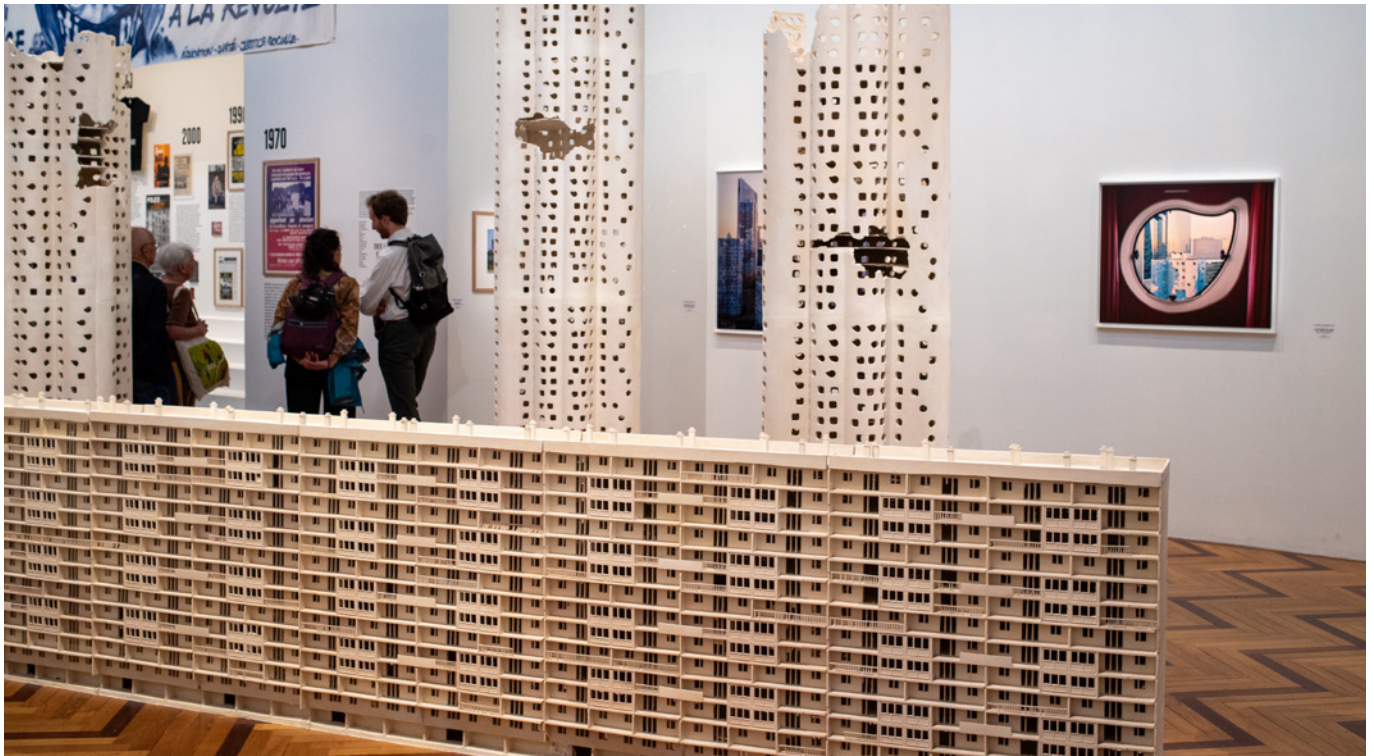
**VOUS SOUHAITEZ
VOUS INVESTIR DANS
LE VERGER DES GLYCINES ?**

Pour participer à l'entretien de la flore présente ?
Contactez l'association Zy'Va
2, Allée des Tulipes,
92000 – Nanterre
☎ 01 47 81 39 49

Une idée à proposer ?
Contactez notre chargée DSU
hmezroui@nanterre-coop-habitat.fr
☎ 01 47 25 67 12

« BANLIEUES CHÉRIES » UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR !

Territoires d'inspirations et d'aspirations, les banlieues, trop souvent décriées, sont mises à l'honneur au Musée national de l'histoire de l'immigration jusqu'au 17 août. Immersion dans cette exposition que nous vous recommandons.



« *Banlieues avec un S*, nous explique Chloé DUPONT, commissaire de l'exposition actuellement déployée au Musée national de l'histoire de l'immigration du Palais de la Porte d'Orée. *Nous avons choisi d'utiliser le pluriel pour bien montrer qu'il n'y a pas une banlieue, mais une pluralité de territoires et d'individus*. Une exposition qui recadre les clichés comme bien précisé dès le départ, tel est le sens de cette belle exposition. « *Nous avons travaillé à construire une exposition par et pour les habitant-es des périphéries, en nous appuyant sur leurs vécus, leurs histoires, en revenant sur des moments parfois méconnus*, poursuit C. DUPONT. *Les discours sont souvent négatifs sur les banlieues et ses populations, et nous avons souhaité montrer au contraire la vitalité de ces territoires et lutter contre les idées reçues* ».

À travers plus de 200 œuvres, peintures, sculptures, installations,

photographies, musiques, films, dessin et design, l'exposition valorise les banlieues populaires et témoigne de ces territoires comme des espaces de vie, des lieux de création, d'innovation, et d'engagement.

« *La banlieue influence Paname, Paname influence le monde* ».

Ce texte de la chanson Grand Paris, reprise en grand sur les murs de l'exposition, illustre bien cet objectif de compréhension et de valorisation de nos territoires populaires essentiels dans l'histoire de France.

Sources d'inspiration perpétuelles

Si l'exposition ne suit pas un déroulement chronologique, nous découvrons dans la première salle les banlieues au XIX^{ème} siècle à travers les tableaux de Claude Monet, peignant les bords de Seine depuis Argenteuil, lieu de villégiature pour cet artiste parisien. « *Les banlieues à cette époque représentaient des espaces de vacances pour les parisiens, et de nombreux peintres ont puisé leur inspiration*

en s'y baladant, notamment sur les bords de Seine » nous explique C. DUPONT. Les prémices artistiques se basant sur la beauté de nos territoires, qui se poursuivent ensuite, artistiquement, humainement, et aussi architecturalement.

« *Fin XIX^{ème}, l'extension de Paris vers les villes avoisinantes s'opère face à l'accroissement continu des populations, avec un développement de l'habitat de masse jusque dans les années 1970* » relate C. DUPONT. Et c'est là que de nombreux urbanistes, dessinateurs, architectes, se pencheront sur les banlieues, en y pensant des grands ensembles novateurs, fédérateurs. Le Corbusier, Jean Dubuisson, Marcel Lods, Jacques Henri-Labourdette, Bernard Zehrfuss, Raymond Lopez, Charles-Gustave Stoskopf... Et aussi Emile Aillaud que nous connaissons particulièrement bien à Nanterre. Des tours Nuage particulièrement mises en exergue dans l'exposition.

Territoires d'aspirations et d'engagements

« Les banlieues sont des territoires de résistance et de combats, et l'exposition retrace forcément ces mobilisations, ces temps difficiles, avec une résilience permanente pour avancer et construire » nous raconte C. DUPONT en avançant dans l'exposition, où s'affichent les photographies, notamment de Monique HERVO, remettant en lumière les bidonvilles, mais surtout les habitant-es qui y vivaient. Et en progressant dans les différentes salles, nous tombons sur une pièce similaire à un salon, avec des meubles typiques des années 60-70. « Nous avons sollicité une artiste qui a accompagné un déménagement d'une résidence concernée par une opération de l'ANRU, qui a filmé ce départ et reproduit, avec les meubles du logement, une pièce à vivre presque à l'identique du salon d'antan » poursuit C. DUPONT. Un attachement aux individus qui font les banlieues pour mieux expliquer, sous cet angle humain, les incompréhensions sur les banlieues, en mettant en lumière une histoire humaine, sous le prisme social, culturel et artistique. Un espace est logiquement consacré aux archives militantes, illustrant des expériences personnelles et des mobilisations collectives.



Banlieues centrales et créatives

Qualifiées de périphéries, les banlieues représentent pourtant aujourd'hui des espaces d'innovation comme nul part ailleurs. Au cœur des grandes évolutions sociétales et culturelles de France, ce caractère de transformation se retrouve au cœur de la partie finale de l'exposition. « Dans la musique, dans les arts, les banlieues inspirent, et surtout, sont des territoires où les habitant-es entreprennent, créent, et sont aujourd'hui repris même jusque dans la capitale » appuie C. DUPONT.

Avec plus de 100 000 visiteurs depuis son ouverture, dont la moitié a moins de 25 ans, « Banlieues chéries » séduit et nous invite à (re) découvrir ces espaces de vie, lieux de création, foyers d'innovation, d'engagement et de résistance.

À vous de vous y rendre !



JUSQU'AU 17 AOUT

PALAIS DE LA PORTE DORÉE



Le Palais de la Porte Dorée, le Musée de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium tropical sont ouverts au public tous les jours sauf le lundi !

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

293 avenue Daumesnil

75012 Paris

Horaires

Du mardi au vendredi

10h - 17h30

Samedi et dimanche

10h - 19h



VRAC, L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINE ET ABORDABLE

VRAC Nanterre compte aujourd'hui 165 familles adhérentes. Face à ce bel engouement, l'association projette de poursuivre cette dynamique en ouvrant un nouveau point de distribution à Nanterre.

Comme nous vous l'avions annoncé dans le Cité News de février 2023, Nanterre Coop' Habitat a rejoint l'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) en 2023, pour permettre à ses locataires de pouvoir bénéficier de produits alimentaires sains, en vrac, à des prix abordables.

Si l'association s'adresse en priorité aux habitant-es des QPV de la ville, qui sont plus touché-es par la précarité alimentaire, l'association accueille néanmoins tout le monde. VRAC compte 165 familles nanterriennes adhérentes, ce qui représente plus de 511 personnes intégrées au dispositif, 80% d'entre elles résidant en QPV.



Pour préparer la prochaine vente, qui devrait avoir lieu le 16 septembre, une permanence VRAC aura lieu le 9 septembre après-midi à l'espace La Traverse.

Le groupement d'achat a connu une adhésion importante et rapide de la part des habitant-es de Nanterre. D'abord parce qu'il a su répondre aux problématiques d'inflation rencontrées par les personnes, en proposant 3 tarifs différents (prix à -10%, -50% ou +10% par rapport au prix coutant) selon la typologie, les revenus et le niveau de difficulté des habitant-es. Ensuite, parce qu'il a su être à l'écoute des besoins exprimés par les adhérent-es et diversifier les produits proposés au catalogue. « Nous sommes passés



de 22 produits à 45 produits, en proposant légumes secs, fruits secs, épicerie, légumineuses, miels, huiles, œufs, fruits et légumes frais, explique Sandrine De CARLO, coordinatrice VRAC Seine-Ouest. Les habitant-es ont envie de prendre soin de leur santé et de celle de leur famille et chez VRAC ils trouvent des produits de qualité et de la convivialité. Mais cet engouement n'aurait bien évidemment pas été possible sans l'engagement de la Ville et des partenaires, bailleurs sociaux et associations locales et sans l'engagement de La Traverse et de son équipe, qui a toujours soutenu le projet ».

Les adhérent-es ont bien compris le principe, chaque mois les commandes sont faites en choisissant dans le catalogue des produits en vrac, à petits prix, qui sont ensuite livrés à l'espace La Traverse.

Pour préparer la prochaine vente, qui devrait avoir lieu le 16 septembre, une permanence VRAC aura lieu le 9 septembre après midi à l'espace La Traverse, pour rencontrer les habitant-es, répondre à leurs questions, mais aussi prendre les adhésions et les commandes.

Victime de son succès et à l'étroit dans la salle de la Traverse, VRAC cherche un nouveau lieu pour les prochaines distributions dans le quartier de l'Université. VRAC envisage également, avec l'aide de ses partenaires que sont la Ville de Nanterre ainsi que les bailleurs Nanterre Coop' Habitat, Seqens et Logirep, de lancer un second groupement à Nanterre en proposant un nouveau lieu de distribution du côté du quartier Chemin-de-L'île, qui devrait être le Centre Social et Culturel Les Acacias.

En perspective également, développer le catalogue pour proposer plus de diversité alimentaire et plus de produits frais, ainsi que renforcer l'animation des groupements par le renouvellement de temps forts comme les réunions « produits » ou les animations culinaires...

Plus d'infos sur <https://seine-ouest.vrac-asso.org/>

Bien se nourrir sans se ruiner, c'est possible !



DETTES DE LOYERS, EXPULSIONS : QUE FAIRE ?

La CNL a participé, à la réunion organisée par la ministre du Logement Valérie Létard, consacrée à l'Observatoire national des impayés de loyers et de charges. Les chiffres présentés confirment ce que nous constatons chaque jour sur le terrain : les impayés explosent et plongent des milliers de ménages dans l'angoisse du surendettement et du risque d'expulsion. En 2024 ce sont 24 556 expulsions locatives forcées qui ont eu lieu, soit 29% de plus qu'en 2023.

Quand il n'y a pas de procédure d'expulsion en cours, les dettes locatives s'accumulent et pour certaines ne pourront jamais être remboursées, du fait du degré de précarité (dans la majorité des situations) des personnes qui les contractent.

Cette aggravation des impayés n'est pas une surprise. Elle est le fruit de loyers élevés et de revenus insuffisants dans

un contexte d'inflation persistante. Les mesures d'urgence restent insuffisantes et trop ponctuelles. Face à cette crise sociale du logement, la CNL réaffirme sa proposition phare : la création d'une véritable Sécurité sociale du logement. À l'image de la Sécurité sociale pour la santé, il est temps de garantir à toutes et tous un droit effectif au logement, avec une prise en charge collective des risques d'impayés et un fonds national de solidarité alimenté par la solidarité fiscale, entre autres.

Pour garantir à chacun un logement digne, sécurisé et accessible, une seule voie s'impose :

la Sécurité sociale du logement.

Le logement est un droit, pas un privilège !


Nous demandons :

- L'arrêt pur et simple des expulsions.
- Le gel général des loyers et la mise en place d'un moratoire sur les charges locatives
- La réquisition des logements vacants, pour couvrir les besoins d'une politique urgente d'éradication du sans-abrisme : 350 000 personnes sont sans domicile fixe
- L'arrêt des coupes budgétaires sur les APL.

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT

Conseil Local de Nanterre
66, rue des Amandiers
92000 Nanterre

 01.47.21.60.99 - 06.01.79.44.23

 lacnl-nanterre@gmail.com

 www.cnl-nanterre.com

Que faire si vous êtes en situation d'impayés ?

Si vous êtes dans ce cas, pas de panique, prenez rapidement contact avec nous, nous pouvons vous aider, et vous accompagner auprès du bailleur pour éviter toute expulsion. N'hésitez pas, ne restez pas seuls avec vos interrogations et vos questionnements. Depuis que nous avons réussi en commission sociale à examiner les dossiers dès les premiers mois d'impayés, nous pouvons réellement trouver une solution avant d'aborder le service contentieux. C'est une victoire pour les locataires

Nadine VILLIN – Joseph RIDOLFI
Administrateurs CNL

Rejoignez-nous pour construire un rapport de force et gagner des droits !



Un été à vivre pleinement, un cadre de vie à défendre collectivement !

Madame, Monsieur, Chers locataires,

Les beaux jours sont là, et avec eux l'envie bien légitime de souffler, de se retrouver entre voisins, de profiter pleinement de nos résidences et de nos quartiers. Mais à l'UNLI Nanterre, notre engagement reste entier.

En juin, nous avons participé au **Conseil de concertation locale de Nanterre Coop Habitat**.

Plusieurs sujets essentiels y ont été abordés : la transparence des charges locatives, le suivi des travaux en cours, et les services du quotidien dans les résidences.

Dans le même esprit, l'UNLI agit également au niveau national.

Nos représentants ont été reçus ces dernières semaines au ministère de la Ville et au ministère du Logement. À chaque rencontre, la voix des locataires a été portée haut et fort : abattement de taxe foncière dans les quartiers prioritaires, gel des loyers pour les logements sociaux énergivores, maîtrise des charges, gestion des impayés, représentation dans les résidences services et les coopératives HLM. **L'UNLI a rappelé, avec conviction, que chaque locataire a droit à un logement digne, accessible et bien géré.**

Depuis plus de onze années, les bénévoles de l'UNLI Nanterre agissent pour améliorer votre cadre de vie. Présents chez les bailleurs comme sur le terrain, nous accompagnons les amicales, répondons à vos sollicitations et soutenons les projets des habitants avec constance et bienveillance.

Une difficulté persiste dans votre immeuble ? Une question, une idée pour votre résidence ? Contactez-nous !

En attendant, nous vous souhaitons un été paisible, joyeux et, pourquoi pas, un peu inspirant.

NOUS CONTACTER :

 Courrier :

UNLI Nanterre
71 rue Henri Barbusse
92000 NANTERRE

 contact@unli-nanterre.fr

La Maison des Locataires de Nanterre :
71, rue Henri Barbusse
92000 NANTERRE

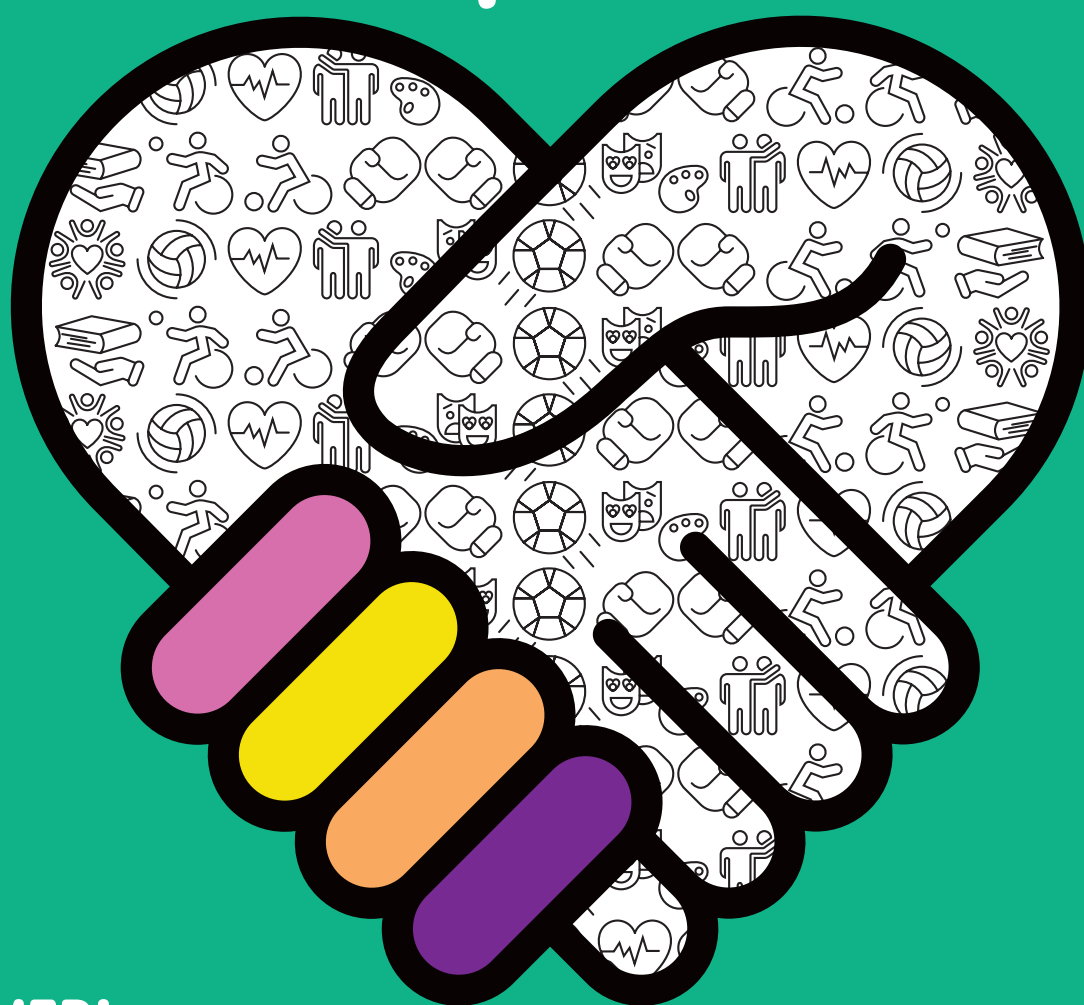
Ses annexes :
10, avenue de la Liberté
92000 NANTERRE

& 29, rue Edmond Dubuis
92000 NANTERRE

 www.unli-nanterre.fr

DÉCOUVRIR, S'INSCRIRE, S'ENGAGER

FÊTE DE L'ENGAGEMENT À NANTERRE



SAMEDI
6 SEPT. 2025
11H-18H

Stade Gabriel-Péri
Entrée par le mail F. et I. Joliot-Curie
ou 57, avenue de la Liberté

- Rencontrez les associations
- Inscrivez-vous aux activités
2025-2026 (sport, culture, ...)
- Devenez bénévole

Design / retchika.fr

nanterre.fr



VILLE DE NANTERRE